



Éditorial

DE LEBRET AU PAPE FRANÇOIS.

En 2016, on commémorera le cinquantenaire de la mort de Lebreton (1897-1966). Celui-ci est aussi connu pour être l'auteur de l'encyclique *Populorum Progressio* (1967), charte et symbole du tiers-mondisme catholique. 50 ans plus tard, que reste-t-il de tout cela ? De la célèbre invocation : un développement de tout l'homme et de tous les hommes ? Les tiers-mondistes chrétiens souvent reconvertis en altermondialistes, qu'ont-ils conservé de cette aspiration ? Ont-ils su imposer dans le champ universitaire ou politique leur concept favori d'économie humaine ? Des publications à paraître en 2016 et quelques colloques répondront peut-être à ces questions l'an prochain.

En attendant, une autre encyclique retient notre attention. Le développement est entré dans une zone dangereuse de brouillard conceptuel et médiatique. Alors on dit : développement durable, écologie. L'encyclique *Laudato Si* bat des records de popularité, elle est citée et commentée dans de nombreux milieux, catholiques ou non. Son concept central –l'écologie intégrale– va-t-il parvenir à s'imposer dans le débat ? Va-t-il remplacer l'économie humaine ?

Hugues Puel, ancien directeur d'*Économie et Humanisme* replace l'économie humaine de Lebreton dans les débats de son temps. Et nous annonce la fin de la doctrine sociale de l'Église. A l'heure où *Laudato Si* se vend très bien. N'est-il pas « temps de s'asseoir pour remettre en question les modèles de développement, de production et de consommation... pour avoir une vision plus ample de la réalité ? » (encyclique &138) Ce bulletin, électronique ou papier, veut nous aider à nous asseoir et à réfléchir à de nouveaux modèles de développement, ce que l'encyclique appelle d'un mot curieusement savant de paradigmes. Et propose le paradigme d'écologie intégrale comme horizon de nos rêves, utopies motivantes et actions militantes.

Antoine Sondag
antoine.sondag@lebret-irfed.org

L'humanisme économique de L.-J. Lebreton

Par Hugues Puel

Hugues Puel, ancien directeur d'Économie et Humanisme, livre ici sa vision de l'économie humaine selon Lebreton.

Plus exactement, il présente l'humanisme économique de Lebreton. À compléter par les nombreux ouvrages écrits par H. Puel, par exemple : Pour une anthropologie économique, Éditions Mélibée, 2014, 17 euros.

La contribution de Louis-Joseph Lebreton à une doctrine d'un humanisme économique comporte trois éléments :

- **une définition des besoins fondamentaux** élaborée durant la période de pénurie due à l'occupation nazie du territoire français, lors de la deuxième guerre mondiale, et redéfinie au début de la période de forte croissance qui l'a suivie ;

- **une conception du développement** équilibré intégral et harmonisé qui tient compte du rythme de croissance des différentes parties du pays et de celui des autres pays ;

- **une vision d'un humanisme** vécu peu théorisé, mais inspiré par une forte spiritualité de l'engagement.

Ces trois composantes de la doctrine de Lebreton sont étroitement liées les unes aux autres. Lebreton, en effet, développe une économie des besoins fondamentaux. L'homme est à la fois chair et esprit. Il tient sa grandeur de l'esprit ; la chair, c'est la faiblesse et le manque, mais elle a toute sa valeur. Les besoins apparaissent ainsi comme une exigence de la nature humaine. Les besoins sont les manques qui empêchent l'accomplissement de la personne humaine. Pour définir les besoins, l'homme doit donc être considéré comme esprit et chair, en affirmant la primauté du spirituel, sans nier le poids des lourdeurs, des manques et des limites. Cette vision anthropologique permet seule de comprendre

l'idée de Lebreton concernant les besoins et leur hiérarchie. Seule une hiérarchie raisonnée des besoins permet de discerner ceux qui sont fondamentaux, ainsi que la nature des biens nécessaires à leur satisfaction.

L'ÉCONOMIE DES BESOINS COMME HUMANISME

En 1942, Lebreton écrit : « La colossale erreur de l'économie moderne fut de ne pas distinguer, de ne pas hiérarchiser les besoins des hommes ; il fallait pour les biens primaires une économie de sécurité ; pour les autres, une économie de risque était acceptable, sinon désirable. Mais en faisant de l'insécurité la loi de toute la production et de toute la distribution, en essayant de réaliser un équilibre non communautaire des biens primaires, en négligeant les conditions normales de la culture, en sacrifiant les biens primaires et tertiaires aux biens secondaires, le capitalisme libéral oubliait l'ordre normal des choses¹ ».

Dans le manifeste d'Économie et Humanisme de 1942, Lebreton avait déjà écrit : « Nous ne voulons pas plus d'une économie de la rareté systématiquement créée ou entretenue que d'une économie désordonnée de l'abondance. L'économie sans rareté est une utopie : les désirs humains resteront toujours multipliables et les biens apparaîtront toujours aux hommes comme limités. Mais nous voulons de toutes nos forces une économie de l'ordre humain, où une masse de biens aussi étendue que possible soit répartie selon l'ordre d'urgence des besoins de

tous et non selon la hiérarchie des capacités de paiement² ».

Cette analyse est faite pendant la Deuxième Guerre mondiale dans le contexte d'une économie de pénurie où une partie de la population française ne mangeait pas à sa faim. Mais ce n'est pas une analyse circonstancielle, car elle est reprise quelques années plus tard, avec seulement l'introduction de quelques éléments qui tentent de relativiser ce que la distinction peut avoir de trop rigide dans une économie dynamique.

L'épanouissement personnel ou collectif suppose la satisfaction des besoins humains. Il faudra d'abord les déceler, d'où l'importance de leur analyse systématique. L'économie humaine, ordonnée à la satisfaction de ces besoins s'oppose ainsi aux économies de pur profit.

Et Lebreton en vient à reformuler la hiérarchie des besoins de la façon suivante :

« **1- Les besoins essentiels** sont ceux que satisfont les biens indispensables à la vie et à la santé (biens de nécessité ou de subsistance) ; ces biens sont appelés par l'Économie et l'Humanisme les biens primaires.

2- Les besoins de dépassement sont ceux qui donnent à la vie sa raison d'être : besoin d'admirer ce qui est beau, de créer, d'inventer de communier avec ses semblables, besoin d'infini.

3- Enfin, les besoins de confort correspondent à la recherche du bien-être et de la facilité.

Les frontières entre ces trois catégories ne sont pas absolues et dépendent des individus et des niveaux de civilisation. En particulier, certains biens, sans être absolument indispensables à la vie, peuvent être considérés comme nécessaires au maintien d'un niveau de vie digne, dans une telle phase de civilisation, les biens de dignité se classeront aussi parmi les biens primaires³ ».

Dans les années 1950, l'autorité de Lebreton comme expert international en développement ne cesse de grandir. La question des besoins le conduit à mettre en œuvre toute une panoplie d'indicateurs de niveau de vie⁴, et il proposera une analyse

d'ensemble du sous-développement montrant comment un certain nombre de cercles vicieux empêchent la plus grande partie des habitants de la planète de satisfaire leurs besoins essentiels⁵.

LES BESOINS SELON LEBRET

La conception lebrétienne des besoins fondamentaux a fait l'objet de très nombreuses critiques et s'est vue mise en cause de différents bords. Les économistes néo-classiques éliminent le concept de besoin comme non opératoire et non quantifiable. Pour eux, il suffit de connaître la demande solvable qui fait l'objet d'évaluation monétaire, à la différence des besoins. Si les seconds sont flous, la première a une valeur connue et quantifiée. Présente sur le marché, la demande solvable se confronte à l'offre ; ce mécanisme détermine les prix et réalise un équilibre partiel. En se propageant de marché en marché, les prix réalisent l'équilibre général, qui sert de référence théorique aux économistes partisans de la théorie libérale ou néo-classique. Face à la critique du marché par ceux qui remarquent qu'un tel équilibre élimine les besoins non solvables, les économistes néo-classiques cherchent à réhabiliter le marché en faisant appel à l'économie du temps, tout en restant dans le modèle mathématisable de l'équilibre général. Malgré la croissance du produit, la montée des inégalités et l'explosion des mouvements sociaux montrent que cette réponse ne suffit pas.

Le concept de besoin occupe une place centrale dans l'œuvre de Marx. Mais certains économistes néo-marxistes tendent de s'en passer car il soulève de graves difficultés quant à la pertinence de la théorie de l'exploitation dans un capitalisme qui s'est aussi développé grâce à la croissance de la productivité ainsi que par l'innovation et non par la seule exploitation de la main d'œuvre depuis le dix-neuvième siècle. Aussi pensent-ils que la critique du système des besoins peut être remplacée par la triple dénonciation des inégalités de la demande solvable (exploitation des travailleurs et hiérarchie des revenus), du modèle de développement (critique du règne de la marchandise et du déséquilibre des secteurs de développement), et du système des choix économiques (concentration des pouvoirs écono-

miques et manipulation des marchés). Le concept de besoin serait ainsi redondant face à un autre plus pertinent, celui de rapports sociaux. En fait, le concept de rapports sociaux est réducteur par rapport à cette philosophie du besoin, car il se limite aux relations du capital et du travail et exclut le facteur terre ou la donnée nature, si justement mise en valeur aujourd'hui en situation de crise écologique par les défenseurs du développement durable.

Le concept de besoin de Lebreton ne doit pas être confondu avec celui de la pyramide de Maslow qui prétend que les besoins matériels doivent être satisfaits avant que les besoins relationnels, culturels et spirituels le soient. Ceci est très exactement contraire au point de vue de Lebreton pour qui les besoins spirituels font partie des besoins primaires. Les besoins essentiels ont quelque ressemblance avec les droits de l'homme. Mais la culture catholique de l'époque n'en parlait guère avant que Jean XXIII ne les y introduise avec son encyclique *Pacem in terris* (1963).

La remarque du philosophe Gaston Bachelard déclarant que l'homme est une créature du désir et non pas une créature du besoin est pertinente. Mais, chez Lebreton, le besoin inclut la dimension du désir, car son économie ne se réduit pas à un flux d'échanges, comme pour l'économiste libéral Hayek : elle concerne l'orientation de la vie des humains par une tension du désir vers l'accomplissement des biens singuliers et du bien commun.

La problématique lebrétienne des besoins essentiels ou fondamentaux est incontournable. D'abord pour les raisons épistémologiques : la science sociale ne peut éliminer les fins de l'acteur sans mutiler gravement la construction du savoir sur la société. Ensuite pour des raisons politiques : la connaissance de leurs besoins par une population est une exigence de toute démocratie qui prône la conscientisation et la participation des populations. Enfin pour une raison anthropologique : l'expression des besoins est essentielle à l'homme économique. Elle fonde un double principe de résistance et de créativité qui constitue la vérité de l'homme économique, protestation contre les structures injustes et aliénantes, créativité au service d'u-

ne économie plus humaine, c'est-à-dire plus communautaire et plus universelle, plus paisible et plus civilisée, plus fraternelle et plus cultivée.

LE DÉVELOPPEMENT COMME HUMANISME

La mise en œuvre des méthodes d'enquête de Lebreton en fait un théoricien et surtout un praticien du principe de subsidiarité. La subsidiarité explique qu'une autorité supérieure ne doit pas faire ce qu'une autorité inférieure est capable de faire et plus encore doit l'aider à le faire. Dans l'image de Lebreton de l'ordre économique, les niveaux sont respectés en vue d'un développement qui sera caractérisé comme équilibré, voire harmonisé.

En opposition à une science économique mécanique aboutissant à une quantification réductrice, Lebreton s'inspire d'une conception organique d'une économie liée au temps et à l'espace de la vie humaine, ce qui n'exclut aucune quantification empirique, comme celle des indicateurs économiques et sociaux. Très tôt, après la Deuxième Guerre mondiale, il impulse réflexions et recherches sur la situation des territoires. La doctrine française de l'aménagement du territoire s'est élaborée dans des sessions d'Économie et Humanisme dès la fin des années 1940 avec la participation du ministre du Logement Claudius Petit. Dans un pays de tradition politique centralisatrice, comme la France, ce mouvement impulse une réflexion très neuve, comme en témoigne le cahier d'*Économie et Humanisme* sur l'aménagement des territoires paru en 1953.⁶

En privilégiant le territorial par rapport au sectoriel, Lebreton intégrait la dimension humaniste dans son approche du développement. Il mettait l'accent sur l'analyse d'unités territoriales de dimensions restreintes à partir d'enquêtes sur le terrain. Un disciple de Lebreton, Paul Houée, appliquera ses idées de l'aménagement territorial à la Bretagne natale du fondateur d'Économie et Humanisme, en creusant l'idée d'un développement ascendant dont il fait une présentation personnelle nourrie de citations de Lebreton lui-même :

« Dans les échelons d'aménagement qu'il préconise, on retrouve les niveaux d'organisation communautaire chers à L.J. Lebreton, mais enrichis par

Libre propos



Extraits de l'encyclique *Laudato Si* du pape François (mai 2015)

L'enseignement social de l'Église n'est ni une théorie scientifique ni une théorie économique. « L'Église n'a pas la prétention de juger des questions scientifiques ni de se substituer à la politique, mais j'invite à un débat honnête et transparent »(&188).

Réhabiliter l'ordre politique. « La politique ne doit pas se soumettre à l'économie et celle-ci ne doit pas se soumettre aux diktats ni au paradigme d'efficacité de la technocratie »(&189).

Le marché ne peut gérer seul les biens communs de l'humanité : « L'environnement fait partie de ces biens que les mécanismes du marché ne sont pas en mesure de défendre ou de promouvoir de façon adéquate... il faut éviter une conception magique du marché qui fait penser que les problèmes se résoudront tout seuls par l'accroissement des bénéfices des entreprises ou des individus. Est-il réaliste d'espérer que celui qui a l'obsession du bénéfice maximum s'attarde à penser aux effets environnementaux qu'il laissera aux prochaines générations ? »(&190).

les notions de pôle de développement, d'espaces polarisés introduites par F. Perroux :

- **Les unités élémentaires**, les échelons de base : la commune et le canton en milieu rural, le quartier urbain, tous à portée d'homme. Les hommes peuvent s'y rencontrer facilement et s'y connaître, avoir une certaine idée du complexe total dans lequel ils s'insèrent. Unités de vie sociale et civique, elles n'ont ni la taille ni les moyens nécessaires pour valoriser leurs ressources, concevoir et réaliser et gérer les équipements et les services indispensables au développement.

- **La petite région, ou 'pays'**, est un complexe d'unités de base polarisé par un centre attractif mieux équipé en tous genres de services.

- **La grande région** est un complexe de petites régions polarisées par plusieurs villes importantes ou par une métropole... Elle est l'unité normale d'aménagement, en relation avec le

Pour de nouveaux indicateurs du progrès et du développement : « Quand on pose ces questions, certains réagissent en accusant les autres de prétendre arrêter irrationnellement le progrès et le développement humain. Mais [...] ralentir un rythme déterminé de production et de consommation peut donner lieu à d'autres formes de progrès et de développement [...] Il s'agit d'ouvrir le chemin à différentes opportunités qui n'impliquent pas d'arrêter la créativité de l'homme et son rêve de progrès, mais d'orienter cette énergie vers des voies nouvelles »(&191).

Crise écologique et crise sociale ne font qu'un. « Il n'y a pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale [...] (il faut) une approche intégrale pour combattre la pauvreté, pour rendre la dignité aux exclus et simultanément pour préserver la nature » (& 139).

Pour un changement des modes de vie. « Le paradigme d'efficacité de la technocratie [...] mène à une culture consumériste qui donne priorité au court terme et à l'intérêt privé »(&189 et 184). « Le consumérisme compulsif [...] et obsessif est le reflet subjectif du paradigme technico-économique »(& 203). Une nouvelle éducation doit viser à « une critique des mythes de la modernité : individualisme, progrès indéfini, concurrence, consumérisme, marché sans règles » (&210).

plan national. Un organisme permanent d'aménagement, assez équipé en spécialistes et travaillant en liaison avec un appareil léger de petites régions, peut, sur une grande région, connaître toutes les structures et suivre leur évolution, préparer, préciser, adapter un plan valable de développement⁷ ».

Le processus de développement est ascendant : il va des espaces élémentaires au plus près des communautés de base jusqu'au monde, en passant par les régions et les États nations, mais il procède aussi de rythmes qui respectent les conditions de l'humanité en devenir. Cela conduit Lebreton à parler d'une dynamique concrète du développement. Dans le dernier état de sa réflexion, il donne du développement cette remarquable définition : « Le développement, selon nous, est l'objet même de l'économie humaine au sens qui lui a été donné par le grou-

pe Économie et Humanisme. Celle-ci est : la discipline (à la fois de la connaissance et de l'action) des passages, pour une population déterminée et pour les sous-populations qui la constituent d'une phase moins humaine à une phase plus humaine, au rythme le plus rapide possible, au coût le moins élevé possible, compte tenu de la solidarité entre les sous-populations et entre les populations. Or le développement est précisément la série de ces passages⁸ ».

Dans cette définition, on voit bien la prise en compte des espaces différenciés où vivent les populations. On note l'insistance sur les rythmes. Ils doivent être le plus rapide possible, car il y a urgence d'améliorer les niveaux de vie des populations. Mais cette accélération des rythmes a ses limites qui sont celles des coûts de l'homme, de la dynamique biologique naturelle et de la solidarité internationale. Tout ceci inclut aussi un ensemble de variables politiques.

UN HUMANISME VÉCU INSPIRÉ PAR L'ÉVANGILE

L'orthodoxie de Lebreton devant la conception catholique de la propriété privée était suspectée par certains théologiens de l'Université de Fribourg. Mais le retournement fut spectaculaire, car non seulement sa conception du développement a rencontré la faveur du Concile Vatican II et Lebreton y fut appelé comme expert. Paul VI a pu trouver en Lebreton un expert capable d'intégrer une pensée du développement dans la tradition catholique. Lebreton connaissait les nouveaux et les anciens États en situation de sous-développement d'une manière compétente. Il avait les mots appropriés pour porter une parole d'espérance pour leur avenir.

Le pape Paul VI recourut à l'aide de Lebreton pour présenter une pensée en écho avec l'époque grâce à la théologie du développement qu'il lui fournissait : développement intégral et développement solidaire sont les deux parties de l'encyclique *Populo-*

rum Progressio parue en 1967, soit exactement une année après sa mort. Paul VI, pas plus que Lebreton lui-même, n'était sans doute conscient de toutes les implications théologiques de cette prise de position. Mais avec ce texte, la théologie de terrain de Lebreton entrait dans la théologie officielle.

Paul VI était néanmoins conscient du changement de paradigme dans la tradition sociale chrétienne avec le passage de l'expression « doctrine sociale de l'Église catholique » à « pensée sociale chrétienne issue de l'Évangile ». En effet, dans la lettre apostolique de 1971 (*Octogesima Adveniens*), Paul VI a mis un point final à la tradition magistérielles de la Doctrine sociale de l'Église en affirmant : « Face à des situations aussi variées, il nous est difficile de prononcer une parole unique, comme de proposer une solution qui ait valeur universelle. Telle n'est pas notre ambition, ni même notre mission. Il revient aux communautés chrétiennes d'analyser avec objectivité la situation propre de leur pays » (§4). Il conclut son texte d'hommage à ce corpus, désormais clos, par la reconnaissance du pluralisme des options : « Dans les situations concrètes et compte tenu des solidarités vécues par chacun, il faut reconnaître une légitime variété d'options possibles. Une même foi chrétienne peut conduire à des engagements différents (§50) ». C'était tirer les conséquences d'une définition du peuple de Dieu comme peuple en marche. C'était reconnaître la souveraineté de la conscience éclairée de l'homme et du baptisé.

On trouve chez Lebreton une réflexion sur le bien commun, mais pas une philosophie de l'humanisme. L'humanisme de Lebreton était un humanisme vécu soutenu par une spiritualité enracinée dans la figure de Jésus-Christ mort et ressuscité pour instaurer le royaume de Dieu à la fois ici-bas et au-delà de ce monde. En témoignent ses

nombreux ouvrages de spiritualité dont le volume des ventes dépassait largement celui de ses ouvrages d'économie et dont voici la liste : *Principes pour l'action*, 1945 ; *Action marche vers Dieu*, 1949 ; *Montée humaine*, 1951 ; *Rajeunir l'examen de conscience* (écrit avec Thomas Suavet), 1952 ; *Appels au Seigneur*, 1956 ; *Dimensions de la charité*, 1958 ; *Dans le combat du monde* en 1962 (écrit avec Thomas Suavet.)

Si on oublie l'effort de Jean-Paul II pour relancer la doctrine sociale de l'Église sous forme d'une idéologie anti-communiste, on sait, par le texte de Paul VI précédemment cité, que l'Église catholique n'a plus de doctrine sociale officielle. Elle est dépositaire de quelques éléments de sagesse spirituelle et politique précieux, comme le bien commun, la subsidiarité, la destination universelle des biens et l'option pour les pauvres. Mais elle n'a pas de doctrine sociale et économique compréhensive. Les citoyens des États nations de notre planète sont renvoyés à leur conscience personnelle et aux inspirations multiformes de nature transcendante et séculière qui aboutissent à des engagements responsables dans la société. Tel est l'humanisme économique de Louis-Joseph Lebreton.

Hugues Puel, 28 mai 2015

¹ *Économie et Humanisme*, n° spécial février-mars 1942, p.19

² Repris dans L.J. Lebreton et G. Célestin, « D'économie et humanisme à l'économie humaine », *Revue économique*, décembre 1950.

³ Op. cit. p. 571.

⁴ L.J. Lebreton, A. Piettre, A. Sauvy, R. Delprat, *Économie et civilisation*, tome I, *Niveaux de vie, besoins et civilisation*, Paris Éditions Ouvrières 1956.

⁵ L.J. Lebreton, *Suicide ou survie de l'Occident ?*, Paris, Éditions Ouvrières, 1958. *Le drame du siècle*, 1960.

⁶ Aménagement des territoires, n° 79, mai-juin 1953, p.1 à 88 avec un projet de charte de l'aménagement

⁷ P. Houée, *Louis Joseph Lebreton, Un éveillé d'humanité*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1997, p.101-102

⁸ L.J. Lebreton, *Dynamique concrète du développement*, Paris, Éditions ouvrières, 1967, p.27-28. a

Développement et civilisations est une publication éditée depuis 1972 sous divers noms par l'association Développement et Civilisations - Lebreton-Irfed 49, rue de la Glacière - 75013 PARIS - FRANCE - 33(0)1.47.07.10.07 - contact@lebreton-irfed.org L'association Développement et Civilisations - Lebreton-Irfed anime un réseau d'acteurs de développement solidaire présents sur tous les continents.

Directeur de la publication : Yves Berthelot - Rédacteur en chef : Antoine Sondag - Comité de rédaction : Claude Baehrel, Yves Berthelot, Roland Colin, Isabelle Duquesne, Bernadette Huger, Asphodèle Berthelot, Emmanuelle Bouzigon, Jacqueline de Bourgoing.

La reproduction des textes publiés est autorisée à la seule condition que soit clairement indiquée la source, avec les coordonnées de *Développement et civilisations*. Un exemplaire du document reproduisant le texte doit être envoyé à l'adresse de la publication.

Pour soutenir nos actions : chèque en euros, CHF ou US\$ à l'ordre de Développement et Civilisations - Lebreton-Irfed Virements bancaires : en France : LA POSTE FR10-2004 -1010-1233-2971-2T03-350 (BIC : PSSTRFPPSCE) ou en Suisse : RAIFFEISEN - Genève, N°IBAN CH41 8018 1000 0074 9583 6 CHF (SWIFT : RAIFCH22)

